

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Cette fiche renseignée tient lieu de bon de commande, toute annulation se fait 5 jours avant la date de formation, faute de quoi des frais seront imputés.

## SÉMINAIRE DE FORMATION

### Procédure de dédouanement des logiciels, frais et redevances assimilées : Regards croisés entre les opérateurs et la Douane

 Mercredi 13 novembre  14h30 - 17h00  Siège du GECAM, BONANJO

 Frais de participation : **25.000 TTC/Pers**

Nous, soussignés : .....  
Fonction : .....  
Représentant de l'entreprise : .....  
Localisation : .....  
Tel : .....RCCM : .....  
NUI : .....Email : .....

Inscrivons les personnes dont les noms suivent à la rencontre ci-dessus mentionnée

N°	Nom et prénom	Fonction	Contact : E-mail / Portable	Montant HT
1				
2				
3				
4				
5				
				Total HT
				TVA 19,25%
				TOTAL TTC

Les frais peuvent être réglés en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de Groupement des Entreprises du Cameroun ( GECAM )

Modalité de paiement : **Chèque**  **Espèces**  **Virement**

Compte N° : 10005 00002 09105291001-65 · FIRST BANK BONANJO

Fait à..... Le.....

CACHET+SIGNATURE

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez nous :

 Tél. : 691 453 836  E-mail : fessama@legecam.cm